

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenue le  
31 mars 2015 à 19 h 00, au local A-031.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Larivée, Daniel	Parent, vice-président et représentant C.P.
Simard, Nathalie	Parent, trésorière
Tilloy, Peggy	Parent, présidente
Villarreal, Karla	Parent
Laliberté, Caroline	Enseignante
Leblanc, Frédéric	Enseignant (présent à 19h17)
Leclerc, Hugo	Enseignant
Langevin, Martin	Personnel de soutien
Drapeau, Simon	Élève
Forand, Arianne	Élève (présente à 19h30)

**ÉTAIENT ABSENT**

Caron, Rémi	Parent
Giroux, Danielle	Professionnelle non enseignante
Mugisha, Faustini	Élève

**Était également présent :** Christian Lacourse, directeur

**Le secrétariat est assuré par :** Josée Morin, secrétaire de gestion

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Peggy Tilloy accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 03.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

17CE1415-028

Il est proposé par Hugo Leclerc, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec l'ajout suivant :

Point 8.2 : Chèques (Monsieur Larivée)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 JANVIER 2015**

17CE1415-029

Il est proposé par Nathalie Simard, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 27 janvier 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**3.1 Suivis :**

Budget CÉ : Le total pour l'année en cours : 1083\$

Clientèle : 1252 élèves en date du 7 octobre dernier incluant les élèves en PODES.

Conseil des élèves (suivis de leurs demandes) :

- Plus de chaises aux tables dans la place des dîneurs (sur la main) : à suivre selon les budgets.
- Isoloirs dans les toilettes des gars : Demande faite aux ressources matérielles qui doivent vérifier les normes du bâtiment.
- Achat ou remplacement de micro-ondes neufs : Impossible d'en ajouter à cause du circuit électrique. Pour le remplacement de certains, à suivre selon les budgets.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

**4. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun membre.

**5. NOS INTERVENANTS**

5.1 Parole au public (LIP ART. 68) :

5.1.1 Test psychométrique : Daniel Robillard, conseiller d'orientation, nous mentionne que le test de psychométrie serait un bon moyen pour les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire afin de les aider pour leur avenir dans leur choix de carrière. Le coût est de 15\$ par étudiant.

17CE1415-030

Il est proposé par Hugo Leclerc, et résolu :

QUE le Conseil d'établissement accepte de reconduire la facturation de 15\$ par étudiant de 5<sup>e</sup> secondaire dans le but d'exécuter le test de psychométrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.1.2 Voyage 2016 : Claire Bergeron, enseignante, profite du moment pour raconter le voyage humanitaire de 2015 au Nicaragua et l'expérience vécu par les 13 élèves présent. Pour l'an prochain, en 2016, Madame Bergeron propose un voyage au Costa Rica au coût estimatif de 2 000\$. De plus, Nicolas Dumais, étudiant, accompagné de sa mère, et Sarah Girouard, étudiante, ont témoigné de leurs expériences de voyage de 2015 et 2014.

17CE1415-031

Il est proposé par Frédéric Leblanc, et résolu :

QUE le Conseil d'établissement accepte les démarches pour la mise en place d'un voyage humanitaire prévu au Costa Rica en 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.1.3 Convention collective : Frédéric Leblanc, membre du Conseil d'établissement et délégué syndical profite de l'occasion pour nous mentionner que le 31 mars 2015 est la date de fin de la convention collective et par le fait même il remet une liste de pétition des enseignants. Par ailleurs, Sylvie Beaudin, enseignante, nous fait la lecture d'un texte explicatif vis-à-vis leurs situations.

5.2 Conseil d'élèves (LIP ART. 42, 3<sup>e</sup> ET 51) :

Simon Drapeau, vice-président, prend quelques minutes pour s'excuser de sa conduite. Par conséquent, Hugo Leclerc le félicite pour sa maturité et lui rappelle son apprentissage.

Arianne Forand mentionne que suite à un sondage sur les activités midi, ceux qui ont retenu le plus l'attention est le visionnement de films, la danse et le ping pong. Il semble y avoir un manque d'activités sur l'heure du dîner pour les élèves. Arianne va s'assurer l'an prochain de qui va s'en occuper. D'autre part, elle demande s'il y a possibilité de louer à l'occasion des films chez Vidéotron pour l'heure du dîner. Elle aimerait qu'il y ait deux visionnements d'ici la fin de l'année scolaire. Toutefois, nous devons vérifier pour les droits d'auteur.

Arianne ajoute également le point que l'inscription en Arts plastiques est obligatoire pour le 4<sup>e</sup> secondaire.

Il nous est porté à notre attention qu'il y a des graffitis haineux (ex : KKK, croix gammée nazie, etc.) dans les cabinets de toilettes des garçons à côté de l'auditorium. La situation sera corrigée sous peu.

5.3 Représentante au comité de parents :

Daniel Larivée fait un retour sur le salon des parents qui a eu lieu le 7 février dernier à JHL, celui-ci a été un vrai fiasco, car nous avons dénombré environ 80 visiteurs versus 500 l'an dernier. Il profite de l'occasion pour féliciter le handball juvénile pour leur performance. Il nous informe que la poursuite en Cour Suprême sur l'éthique dans les écoles ne nous concerne pas.

Monsieur Larivée mentionne également que le congrès du Comité de parents aura lieu le 29 et 30 mai à Québec. L'inscription doit être faite avant le 20 avril au coût de 395\$. Il demande que le Conseil d'établissement défraye lesdits coûts.

17CE1415-032

Il est proposé par Nathalie Simard, et résolu :

QUE en attente de Peggy Tilloy pour les suivis avec les parents du CE pour le congrès.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

5.4 Direction :

5.4.1 Fonds à destination spéciale : Christian Lacourse demande qu'on récupère la somme dans le fonds à destination spéciale pour le 40<sup>e</sup> des Incroyables afin de le transférer dans le budget de l'école dans le but d'acheter de l'équipement (Cap hivernale) pour l'équipe de football.

17CE1415-033

Il est proposé par Nathalie Simard, et résolu :

QUE le fonds à destination spéciale pour le 40<sup>e</sup> des Incroyables soit transféré dans le budget de l'école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.4.2 Cours d'été : Christian Lacourse explique que les cours d'été doivent s'auto-financer et que nous devons les mettre sur le site Internet de l'école.

5.4.3 Clientèle : Christian Lacourse nous révèle que la clientèle 15-16 ans se chiffre présentement à 1 231 élèves et que malheureusement il y a eu une perte d'environ 50 à 80 élèves entre avril 2013 et septembre 2014.

Nathalie Simard porte notre attention sur le moyen d'attirer de la valorisation pour le génie-science. Pour l'an prochain, nous pourrions par exemple, faire des portes ouvertes, préparer une soirée avec invitation d'un journaliste, promouvoir à l'aide des panneaux lumineux de la ville de Granby et ce, une fois par année, etc.

Simon Drapeau demande pourquoi les élèves de l'école les Bâtisseurs s'en vont à l'école Haute-Ville plutôt qu'à JH Leclerc ? Nous allons poser la question à notre commissaire.

Arianne Forand propose que nous devrions demander aux autres écoles de venir voir les créations des élèves de JH Leclerc tel que les spectacles de théâtre et de danse par exemple.

**6. CORRESPONDANCE**

Lettre d'invitation de la part du président du Conseil des commissaires, datée du 7 avril 2015, pour la présentation du plan d'optimisation et destinée à tous les membres des Conseils d'établissement. Madame Tilloy va s'occuper d'aviser Monsieur Rémi Caron de l'invitation.

**7. SORTIES, ACTIVITÉS OU DÉRANGEMENTS À L'HORAIRE 2014-2015 (LIP ART. 87, 88)**

Hugo Leclerc apporte quelques précisions de dernières minutes.  
Les membres prennent connaissance du tableau des activités.

17CE1415-034

Il est proposé par Nathalie Simard, et résolu :

QUE les sorties, activités ou dérangements à l'horaire soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**8. VARIA**

8.1 Chèques : Daniel Larrivée demande pourquoi certains chèques sont déposés 2 mois plus tard que leur émission. Le directeur répond que les dépôts sont faits chaque semaine. Par contre, il est possible que les entraîneurs tardent à les remettre à l'administration. Le directeur fera un rappel aux différents entraîneurs.

**9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

17CE1415-035

Il est proposé par Hugo Leclerc, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 21 h 06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

---

Directeur

---

Présidente